STE MENEHOULD

STE MENEHOULD
RUE DE LA SUCRERIE 51800 SAIN
03.26.60.72.06

Bon No: 003304835	1ere Gachée: 14:15 (1)	Date: 09/10/2025 061025075750	Zone: TRANSPORT TOI
	Quantité: 7.50 m3	référence commande(2): 03 26 87 72 20	Véhicule: M18 8x4 THIERRY THIERRY THIERRY
client: 410353	EUROVIA REIMS	EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE ZI LA POMPELLE BP 107 Reims	
chantier: 103534	SECHAULT	route d6 06.59.91.22.77 08250 Séchault	

ARRIVEE CHANTIER convenue	réelle	DECHARGEMENT debut	fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE	température:
14:48						00:00	vitesse du vent: validité:

CONSEILS DE SECURITE:

XI:irritant

en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures

code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax
PJEXT1A330	EXTRUDE		XF2	CL 0,40	S1	20

ciment(type et classe)	Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		0	C30/37

appellation commerciale EXTRUDE Dm20 S1 CEM2 330

Propriétés particulières spécifiées

SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)	LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE	EA ISOSPHERE 5140 PRE 5480/4700	NOM: signature du client:

ajout d'ingrédients sur chantier(9):
type et quantité:
demandeur:

signature:

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures aprés la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1